

## Combien ça coûte ?

Le coût du trajet est plafonné à 1 €, selon le nombre de kilomètres. Le paiement se fera directement par l'utilisateur auprès du conducteur, soit à chaque course réalisée, soit par le biais d'une **carte d'abonnement** de 10 courses à 10 €.

## Comment bénéficier de ce service ?

Pour une 1<sup>ère</sup> demande d'adhésion, il convient d'envoyer le **formulaire d'inscription** et la **charte de l'utilisateur** complétés (téléchargeables sur [valessonne.fr](http://valessonne.fr)) accompagnés d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de ressource :

- ▶ Par mail à [tus@essonnemobilites.fr](mailto:tus@essonnemobilites.fr)
- ▶ Ou par courrier à **Essonne mobilités** - Pôle Economie Solidaire  
10 Chemin du Larris - 91150 ETAMPES

Une confirmation d'inscription vous sera transmise par Essonne Mobilités, et votre carte d'adhérent vous sera remise lors de la première utilisation du service.

### Les horaires du TUS

Du lundi au vendredi : 7h - 19h

Le samedi : 9h - 19h

(hors jours fériés)



## Comment réserver ?

Par téléphone (date, lieu et heure) obligatoire auprès d'Essonne Mobilités **au moins 48h à l'avance** (en fonction des disponibilités du service) au **01 69 16 11 69** (du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h).

## Une question, un renseignement ?

N'hésitez pas à contacter Essonne Mobilités  
au **01 69 16 11 69** ou par mail à [tus@essonnemobilites.fr](mailto:tus@essonnemobilites.fr)

# BESOIN D'AIDE POUR VOUS DÉPLACER ?

## Découvrez le Transport d'Utilité Sociale et Solidaire (TUS)

Mis en service en août 2022, le TUS est **porté par la CCVE** et assuré par l'association **Essonne Mobilités**.

### Pour qui ?

- Les bénéficiaires d'un **minima social, demandeurs d'emploi** ou salariés d'une structure d'**insertion** ou en **retraite**
- Les bénéficiaires d'une **Complémentaire Santé Solidaire**
- Les bénéficiaires du **RSA** ou AAH, ASS, ASPA, ASI
- Les **demandeurs d'asile** ou d'une allocation temporaire d'attente

Ce service peut également être proposé, en fonction des disponibilités, **aux habitants du territoire de plus de 65 ans**, sans limitation de ressources ou de prestations sociales.

### Pour aller où ?

Ce dispositif vous permettra de vous déplacer **en porte-à-porte, dans un rayon de 50 km**, à raison de 5 allers-retours maximum par mois, vers les **pôles suivants** :

- Les gares SNCF, les marchés, commerces de centre-ville et grandes surfaces, les services administratifs et sociaux (missions locales, associations, Espace France Services...), les équipements de santé et à destination des personnes âgées (centre médico-social, maison de retraite...).

Les autres déplacements divers seront évalués en fonction de la fréquentation du service.

Communauté de Communes du Val d'Essonne  
Parvis des Communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne

☎ 01 69 16 11 69 ✉ [tus@essonnemobilites.fr](mailto:tus@essonnemobilites.fr)  
[www.valessonne.fr](http://www.valessonne.fr)